

Dépôt :

**M. Carlo BACK**

12 février 2019

Débat d'orientation N°7397

1

## Motion

### « Grands projets d'infrastructure de l'État »

#### La Chambre des Député-e-s

##### Vu d'une part

- la nécessité de garantir une transparence optimale lors de l'élaboration des grands projets d'infrastructures ;
- la volonté du Gouvernement d'assurer la définition, la conception et la mise en œuvre d'une politique intégrée en matière d'aménagement du territoire, de réseaux de transports et de bâtiments publics ;

##### Vu d'autre part

- l'avis de la Cour des Comptes sur l'adaptation du budget voté des grands projets d'infrastructures du 22 mars 2001 ;
- la motion de la Chambre des Député-e-s du 29 janvier 2002 prise suite à la présentation de l'avis précité ;
- Les propositions des groupes parlementaires au sujet d'une amélioration des procédures permettant d'éviter les dépassements des coûts des grands projets d'infrastructures dans le futur, transmises en date du 12 avril 2005 par Monsieur le Président de la Chambre des Député-e-s à Monsieur le Premier Ministre ;

Vu la nouvelle procédure à suivre en matière de préparation et de présentation des grands projets d'infrastructures adoptée en date du 3 avril 2006 par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et des Comptes sur proposition de Monsieur le Ministre des Travaux publics et dont les points principaux ont été repris dans une motion « grands projets d'infrastructures Travaux publics » du 23 octobre 2008 ;

Considérant que ladite procédure répond aux préoccupations dans la motion précitée du 29 janvier 2002 ;

Vu la motion du 13 mai 2009 de la Chambre des Député-e-s invitant le Gouvernement à veiller à ce que ces procédures soient appliquées, mutatis mutandis, par tous les départements ministériels lors de la mise en œuvre de projets d'infrastructures susceptibles d'atteindre un coût d'au moins 10 millions d'euros ;

Vu la liste des projets d'infrastructures susceptibles d'atteindre un coût d'au moins 10 millions d'euros, à soumettre à l'approbation de la Chambre des Député-e-s en vue de l'autorisation pour l'imputation des dépenses pour frais d'études et d'élaboration d'un avant-projet détaillé (APD) à charge du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et présentée lors des

séances du 31 janvier 2019 et du 4 février 2019 de la Commission de la Mobilité et des Travaux publics ;

Considérant que suite aux informations détaillées fournies par les responsables du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois; la Commission de la Mobilité et des Travaux publics a avisé favorablement chaque projet de la liste présentée ;

Marque son accord à l'élaboration des études nécessaires à la réalisation des projets en cause à partir de l'exercice budgétaire 2019 afin de garantir les objectifs suivants :

**A. En ce qui concerne le champ d'intervention du Fonds d'investissements publics administratifs**

1. *Rénovation et agrandissement du siège de l'Administration des contributions directes (y compris bâtiment « Zürich »), Luxembourg*
2. *Construction d'une nouvelle Tour de contrôle au Findel*

**B. En ce qui concerne le champ d'intervention du Fonds d'investissements publics scolaires**

3. *Extension du Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette*
4. *Extension des bâtiments de l'école primaire de l'École européenne I, Luxembourg-Kirchberg*

**C. En ce qui concerne le champ d'intervention du Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux**

5. *Construction d'une unité de psychiatrie spéciale judiciaire au Centre pénitentiaire, Schrassig*
6. *Rénovation et extension du Centre socio-éducatif de l'État, Schrassig*
7. *Rénovation et extension du Centre socio-éducatif de l'État, Dreibern*

**D. En ce qui concerne le champ d'intervention relatif à l'article budgétaire**

**51.4.72.023** (Acquisition, déplacement, évacuation, remise en état et installation de pavillons modulaires préfabriqués sur divers sites à travers le pays)

8. *Construction modulaire pour le Luxembourg Institute of Health (LIH), Luxembourg*

**E. En ce qui concerne le champ d'intervention du Fonds des Routes**

9. *Création d'un couloir pour bus entre Waldhaff et Kirchberg (A7)*
10. *Création d'un couloir pour bus entre Gonderange et Waldhaff (N11)*
11. *Réaménagement de la traversée de Junglinster (N11)*
12. *Construction d'une voie de délestage à Echternach (N10/E29/N11)*
13. *Réaménagement de l'échangeur Senningerberg (A1)*

14. Création du Boulevard du Hoehenhof
15. Création d'une voie de délestage et raccordement de la ZAE-CR102 avec réaménagement de l'échangeur Capellen (A6)
16. Réaménagement A4/B4 et avenue du Geesseknäppchen
17. Aménagement d'une « Nouvelle N4 » et des routes étatiques dans le cadre du développement de la friche Arbed-Schiffange
18. Aménagement d'une voie pour tram rapide, bande d'arrêt d'urgence et covoiturage, des échangeurs et d'un couloir écologique « Leidelengerbësch » entre Foetz et Leudelage (A4)
19. Prolongement de la ligne de tramway - Findel Kalchesbruck (N1)
20. Prolongement de la ligne de tramway - Route d'Arlon (N6)
21. Aménagement d'un axe de desserte / voie de délestage à Redange (N22 / CR304)
22. Reconfiguration de carrefours dans le contexte de la Z.A. « um Rouscht » à Bissèn (N7 / CR115 / CR306)
23. Sécurisation du carrefour Këppenhaff avec accès Z.A. Fléibur (N7 / CR377)
24. Aménagement d'un carrefour dénivelé à Lipperscheid (N7)
25. Réaménagement de N10 Machtum-Ahn-Hettermillen avec piste cyclable PC3
26. Élargissement du viaduc « Passerelle » pour piste cyclable (OA 788)
27. Réhabilitation du pont en arche Bowstring Schiffange sur l'A13 (OA 1084)
28. Assainissement de la zone de gonflement du Tunnel Markusberg sur A13 (OA 1219)
29. Mise en place du pôle d'échange « Gare Centrale », Luxembourg
30. Extension du Park & Ride Frisange
31. Suppression des passages à niveau PN24 et PN24A à Pettingen (N7 / CR123)
32. Aménagement du contournement Dippach-Gare avec suppression PN5 (N13)

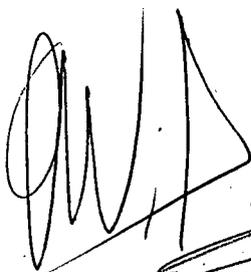
**F. En ce qui concerne le champ d'intervention du Fonds du Rail**

33. Construction d'un bâtiment administratif au pôle d'échange multimodal Howald

Signatures :



Carlo Back



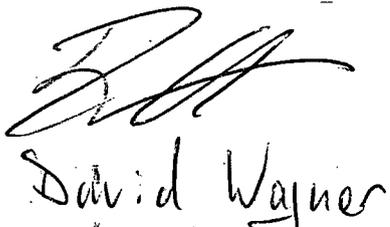
Serge Wilmes



Max Hahn



José Lorcché



David Wagner



Guy Brancalano